

CONCOURS PHOTOS

Deuxième

CONGRÈS

des

MAIRES
DEUX-SÈVRES

2018

ADM79
ASSOCIATION DES MAIRES DES DEUX-SÈVRES
SALON DES COLLECTIVITÉS LOCALES

MARDI 12 JUIN 2018 - BOCAPOLE à BRESSUIRE



« L'ÉLU LOCAL AU SERVICE DE SA COLLECTIVITÉ »

ORGANISATION :

L'ADM79 et la Nouvelle République organisent un concours photos dans le cadre du 2^{ème} Congrès des Maires des Deux-Sèvres le mardi 12 juin 2018 à Bressuire.

Ce concours est gratuit et ouvert à l'ensemble des collectivités deux-sévriennes.

THÈME:

« L'ÉLU LOCAL AU SERVICE DE SA COLLECTIVITÉ » : l'objectif sera de choisir une photo mettant en avant l'implication d'un ou plusieurs élus pour leur collectivité.

Cette photographie, prise en 2018, témoignera d'un regard que vous avez du rôle des élus à travers votre collectivité.

Le champ d'action reste volontairement large afin de laisser une grande place à l'originalité.

RÈGLEMENT DE PARTICIPATION :

1. Ce concours est gratuit et ouvert à l'ensemble des adhérents de l'ADM79 (communes et intercommunalités);
2. La collectivité participante ne doit faire parvenir qu'une seule photographie;
3. Le bulletin de participation et la photo doivent être retournés par mail avant le 29 mai 2018 à l'adresse de l'ADM79 : a.d.m.79@wanadoo.fr;
4. Dimension : une photographie numérique au format « jpeg – 600X400 pixels au minimum »;
5. La photo peut être en couleur ou en noir et blanc;
6. Chaque photo devra être présentée, au choix, soit par une phrase descriptive, soit par un titre que vous aurez déterminé;
7. Chaque participant cède, à titre gratuit, aux organisateurs les droits de reproduction, de représentation et de divulgation des photographies. Il autorise la publication et la diffusion sur Internet et dans la presse des photographies ainsi que leur reproduction dans le cadre d'une exposition;
8. Les auteurs des photographies sont seuls responsables de tous les droits relatifs aux images qu'ils fournissent. La participation au concours implique qu'ils détiennent toutes les autorisations nécessaires à la reproduction des images (personnes et lieux photographiés).

SÉLECTION :

Un jury composé de représentants de l'Association des Maires et de La Nouvelle République procédera à la sélection des photographies lauréates dans les quatre catégories déterminées (en fonction de la strate de population).

PRIX :

Les prix seront remis le mardi 12 juin 2018 lors du Congrès des Maires des Deux-Sèvres et les photos lauréates seront publiées sur la Nouvelle République et sur le site internet de l'ADM79.

Bulletin de participation
au verso



CONCOURS PHOTOS

Deuxième

CONGRÈS

des

M A I R E S

D E U X - S È V R E S

2018


ASSOCIATION DES MAIRES DES DEUX-SÈVRES
SALON DES COLLECTIVITÉS LOCALES

MARDI 12 JUIN 2018 - BOCAPOLE à BRESSUIRE



« L'ÉLU LOCAL AU SERVICE DE SA COLLECTIVITÉ »

BULLETIN DE PARTICIPATION

A retourner par mail avant le 29 mai 2018

accompagné de votre photo

INSCRIPTION GRATUITE

Nom de la commune ou de l'intercommunalité participante :

.....

Préciser votre catégorie de collectivité :

Jusqu'à 500 habitants

De 501 à 1000 habitants

De 1001 à 5000 habitants

Plus de 5000 habitants et intercommunalités

Personne à contacter :

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville:

Tel : E-mail :

Description et/ou titre de la photographie :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

a.d.m.79@wanadoo.fr

05-49-08-91-40

Association des Maires des Deux-Sèvres

65 avenue de Limoges 79000 NIORT